des Sœurs de la charité du Bon-Pasteur, de Montréal; de la corporation de l'asile de la Providence, de Montréal; du révérend V. Rousselot, directeur de l'asile St. Joseph de Montréal; et du révérend V. Rousselot, en sa qualité de directeur de l'asile de Nazareth, de Montréal; de M. O'Brien et autres, syndies de l'asile des orphelins de St. Patrice de Montréal; et de l'asile du Bon-Pasteur de Québec; demandant séparément une allocation.

Du conseil municipal du township de Sandwich Ouest; demandant un acte pour confirmer un certain arpentage d'une partie du dit township, fait par Edwin R. Jones, de la ville de Sarnia, écuier, D. A. P.

De William Howard et autres, du township de l'Île Amherst; demandant que le dit township soit séparé du comté de Lennox et Addington et annexé au comté de Frontenae pour toutes fins quelconques.

Et trois pétitions de la corporation de la cité de Québec; demandant certains amendements aux actes d'incorporation de la dite cité, et la refonte des dits actes tels qu'amendés;—aussi, demandant certains amendements aux actes concernant l'aqueduc de la dite cité, la refonte des dits actes tels qu'amendés, et à être autorisée à émettre de nouvelles débentures ayant rapport au dit aqueduc;—ct aussi, demandant certains amendements à la loi qui constitue la cour du Recorder de la dit cité, et la refonte de la dite loi telle qu'amendée.

L'honorable M. Foster a présenté à la Chambre un bill intitulé: "Acte pour amender " l'acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

L'honorable M. Campbell a présenté à la Chambre le rapport du commissaire des terres de la couronne, pour les six mois finissant le 30me jour de juin 1864.

Ordonné qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

La Chambre s'est ajournée à loisir. Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

is'honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence le gouverneur-général avec son adresse en réponse au discours de Son Excellence, prononcé du trône, à laquelle il avait plu à Son Excellence de faire la gracieuse réponse suivante:

Monsieur l'Orateur et Honorables Messieurs du Conseil Législatif,

Je vous remercie de votre adresse. Je suis persuadé que vous appliquerez à la considération des affaires importantes qui seront mises devant vous, dans une disposition calme et sans passion.

Sur motion de l'honorable Sir E. P. Taché, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné que l'adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en réponse au discours de Son Excellence, prononcé du trône, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient imprimées et publiées dans les deux langues, pour l'usage des membres.

Sur motion de l'honorable Sir E. P. Taché, secondé par l'honorable M. Campbell, il a été

Ordonné que les honorables messieurs Alexander, Armand, Boulton, Christie, Lacoste, Letellier de St. Just, Malhiot, McMaster, Mills, Perry, Ross, Seymour, Shaw et Sir E. P. Taché composent un comité pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif pour la présente session.